

compte 84,786 personnes qui s'y sont rendues cette année, au regard de 46,614 au cours de l'année financière précédente. Neuf expositions spécialisées y ont été organisées.

Je voudrais, avant de terminer mes remarques, signaler l'existence du service «Design-Canada». Comme on le voit, monsieur le président, je cherche à faire un peu de publicité à ces différents secteurs de mon ministère qui ont des mérites évidents. Il s'agit donc d'un service consultatif destiné aux industriels canadiens pour leur permettre de se documenter sur les questions de «design.» Le service «Design-Canada» comporte un service de références, de livres, de périodiques, de documentation technique et un répertoire des concepteurs industriels canadiens qui contient des renseignements sur les membres de cette profession et sur les services spécialisés dans ce domaine.

Dans ce domaine du «design,» monsieur le président, j'ai manifesté, et je continue à le faire, un intérêt particulier, parce qu'il me semble que si les produits canadiens ne concurrencent pas les produits étrangers en beauté, dans ce secteur, c'est-à-dire que si, en plus d'être solides, en plus d'être bons, physiquement parlant, ils ne sont pas élégants, ils ne sont pas agréables à voir, il est certain que des chances considérables de vente, d'exportation, en particulier, seront manquées.

Voilà, monsieur le président, quelques notes sur les activités de mon ministère. J'aurais bien d'autres choses à dire, mais je vais maintenant fournir l'occasion à mes honorables collègues de me donner des conseils.

[Traduction]

M. Hales: Monsieur le président, le ministre de l'Industrie a fait une belle introduction quant aux crédits de son ministère, mais j'aurais préféré qu'il ait pris le temps de nous dire s'il y a un ministère de l'Industrie, si son ministère est chargé de l'industrie et du commerce, ou de nous préciser où en est ce programme de fusionnement ou d'unification. Un examen des crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce n'est certainement pas réglementaire, car ce ministère n'existe pas. Nous n'avons adopté aucune mesure législative créant un tel ministère.

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, Votre Honneur avait clairement expliqué, sur ma demande, que nous examinions les crédits du ministère de l'Industrie.

M. Hales: Je tiens à demander au ministre si le ministère de l'Industrie s'appelle maintenant ministère de l'Industrie et du Commerce.

L'hon. M. Pepin: Non, il n'est question en l'occurrence que du ministère de l'Industrie.

• (4.30 p.m.)

M. Hales: Je ne comprends toujours pas. Je sais qu'on a démembré le ministère de l'Industrie et qu'il est en voie d'être fusionné au ministère du Commerce. On est allé jusqu'à l'appeler le ministère de l'Industrie et du Commerce dans le Livre bleu des prévisions. Je n'y comprends rien. Le ministre dit que nous étudions les crédits du ministère de l'Industrie. Le ministère est en voie d'être fusionné avec le ministère du Commerce, qui a quitté son ancien immeuble rue Wellington pour emménager dans celui du ministère de l'Industrie. C'est ce que je comprends là-dedans.

Les employés des deux ministères sont désespérés. Ils ne savent pas pour qui ils travaillent. Ils ne savent pas comment ils cadrent dans le nouveau ministère ou dans le programme. J'ai également entendu dire qu'il était difficile de placer certains fonctionnaires que le ministère de l'Industrie avait engagés à des traitements beaucoup plus élevés que les taux courants au ministère du Commerce. Je comprends que de placer quelqu'un à une échelle de traitement inférieure, cause un problème.

En 1963 de ce côté-ci de la Chambre, nous avons donné au gouvernement de l'époque nos opinions au sujet de la création du ministère de l'Industrie. Nous avons dit qu'à notre avis c'était une folie et qu'il était absurde de l'instituer, car, à notre avis, le ministère du Commerce qui existait alors pouvait réaliser tous les projets dont on allait confier la réalisation au ministère de l'Industrie. On nous a dit que ce ne serait pas une entreprise coûteuse, que le gouvernement irait chercher du personnel aux ministères de la Production de défense et du Commerce pour l'affecter au ministère de l'Industrie. Cependant, lorsqu'on envisage rétrospectivement l'ensemble du programme, on constate qu'il a abouti à une énorme note de frais; il a coûté des sommes formidables au contribuable canadien.

Le ministère de l'Industrie a démarré en 1963-1964, avec 274 employés. L'année suivante, ils étaient 786, soit une augmentation de 512 employés ou de 200 p. 100. Je ne parle que du personnel. Quant aux dépenses, en 1968, les crédits approuvés par la Chambre s'élevaient à \$117,586,000 en frais d'exploitation. Tout est maintenant démantibulé, fragmenté et amalgamé au ministère du Commerce, et tout cet argent a été jeté par la fenêtre. On aurait pu arriver au même résultat simplement en ajoutant le mot «industrie» au nom du ministère du Commerce et les contribuables canadiens auraient économisé beaucoup d'argent. Mais ils doivent acquitter la note parce que le gouvernement n'a pas voulu écouter les conseils de l'opposition con-